

2MND CONSEIL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 255 160 €
SIEGE SOCIAL : 11 Chemin du loup, 38690 Flachères
941 448 664 R.C.S. Vienne

PROCES VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES DU 01 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt cinq,
Le premier juillet,
A neuf heures,

Les associés de la société 2MND CONSEIL (la « Société ») ont pris les décisions qui suivent au siège social de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés. La feuille de présence permet de constater que les associés présents possèdent la totalité des parts de la société ayant le droit de vote.

En conséquence, les décisions des associés sont valablement constituées.

Le gérant de la Société rappelle que les documents suivants ont été mis à la disposition des associés :

- la feuille de présence,
- un exemplaire des statuts de la Société,

Les associés ont statué sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'une co-gérante

PREMIERE DECISION

Les associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les statuts de la société décident de nommer en qualité de gérante de la société Madame Marie GARNIER, demeurant 11 Chemin du loup, 38690 Flachères, pour une durée indéterminée et qui entre en fonction au jour de la signature du présent acte.

Marie GARNIER déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Elle affirme n'être frappée d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

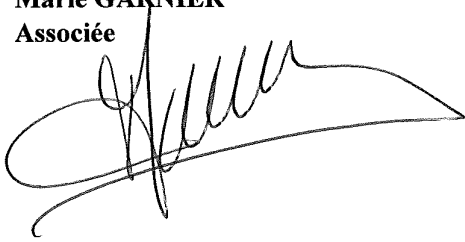
La rémunération de la direction sera fixée par assemblée générale ultérieure. Elle aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

David GARNIER
Associé et gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'David Garnier', written over a horizontal line.

Marie GARNIER
Associée

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marie Garnier', written over a horizontal line.